Journal d'information de la Communauté de Communes
VAL DE LIGNE

FÉVRIER 2023

CHASSIERS ■ CHAZEAUX ■ JOANNAS ■ LARGENTIÈRE ■ LAURAC
MONTREAL ■ PRUNET ■ ROCHER ■ SANILHAC ■ TAURIERS ■ UZER

En ce début d'année 2023, comme vous le lirez dans ce journal, nous affichons notre ligne directrice pour la seconde partie du mandat en engageant officiellement et opérationnellement la communauté de communes du Val de Ligne dans la poursuite du *Projet de revitalisation de Largentière et du Val de Ligne* via une Convention Petites Villes de Demain 2023-26, dans une Convention Territoriale Globale 2022-26 et l'élaboration d'un Plan Local de l'Urbanisme intercommunal. Cette stratégie globale et transversale fixe une vision pour le futur du territoire et ses habitants et les actions qui en découleront dessineront demain.

Brigitte BAULAND, Présidente.

ENFANCE-JEUNESSE

La communauté de communes du Val de Ligne et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche viennent de s'unir pour répondre aux besoins des familles du territoire via une Convention Territoriale Globale 2022-26. Cette dernière formalise les engagements politiques, techniques et financiers de ces deux partenaires pour la mise en œuvre d'un plan d'actions concerté sur le territoire en faveur de ses habitants en matière de petite-enfance, d'enfance, de jeunesse, de parentalité, d'animation de la vie sociale, d'accès aux droits et de logement.

Durant plusieurs mois, les 11 communes et une vingtaine d'acteurs représentatifs du territoire ont contribué à préciser les besoins, les axes de travail, les objectifs à atteindre et les actions à mener ensemble dans chacune des thématiques précitées. Une vingtaine d'actions ont été retenues et inscrites à la Convention comme « renforcer la capacité d'accueil de l'accueil de loisirs en maintenant la qualité éducative », « développer l'aller-vers la jeunesse et faciliter son expression » et « améliorer et simplifier l'accès aux droits »; d'autres viennent conforter des politiques de la collectivité déjà engagées comme l'amélioration de l'habitat.

C'est à hauteur de près de 90000 €/an que la CAF devrait participer aux services existants du Pôle Enfance Jeunesse du Val de Ligne (à ce financement s'ajoutent les prestations de services versées par la CAF en fonction de leur fréquentation) qui mettront en œuvre le plan d'actions. Ces services représentent un coût annuel de plus de 290000 € pour la communauté de communes. Avec le soutien de la CAF, la collectivité compte bien développer des équipements et services complets, innovants et de qualité pour la population du Val de Ligne.

Hermand ROSE, Vice-président délégué aux services à la personne.

NOUVEAU **L'Accueil de Loisirs du Val de Ligne se développe; grâce au recrutement d'une animatrice supplémentaire en janvier 2023, il peut désormais accueillir 8 enfants de plus dans le groupe des Chouchous (moins de 6 ans)!**

L'Accueil de Loisirs est fier de son nouveau logo! Ce dernier a été réalisé par les enfants, choisi par les familles et validé par les élus.

À VOS AGENDAS ! Le Pôle Enfance Jeunesse du Val de Ligne organisera sa première Fête du printemps le jeudi 20 avril à 16h à destination des enfants du territoire et de leurs parents.

+ d'infos: 04 87 07 00 00

ZOOM SUR Le Point Information Jeunesse change de nom et devient le Relais Infos Jeunes! Il reste évidemment à l'écoute des 11-30 ans et de leurs familles, gratuitement et anonymement. Soutenu par la communauté de communes du Val de Ligne, ce service proposé par la Mission Locale vise à répondre aux questions que peuvent se poser les jeunes et leurs familles: permis, formations, emplois, santé, droits, sport, culture, loisirs, etc.

Il est disponible sur rendez-vous et assure une permanence mensuelle au collège du Portalet et à la Cité scolaire de la Ségalière à Largentière.

Contact:
Isabelle Gallines
06 48 22 59 22
pij@mlam.fr

NOS PARTENAIRES, VOS INTERLOCUTEURS :

Depuis 2012 la communauté de communes du Val de Ligne soutient l'Association Montagne Emploi Sud – AMESUD qui œuvre pour le maintien et la création d'activités sur le territoire. Elles sont actuellement liées par une convention financière de partenariat (5 559 €/an). Dans ce cadre, **depuis janvier 2021, AMESUD tient permanence en Val de Ligne et y dispense gratuitement ses conseils sur:**

La création et le développement d'entreprise L'étude de projet professionnel
L'embauche de salariés La recherche d'emploi

« Que vous soyez créateur d'entreprise, porteur de projet individuel ou collectif, en recherche d'emploi, habitant, jeune, retraité, bénévole, associatif,...vous trouverez forcément des conseils et un interlocuteur à AMESUD. »

PERMANENCES AMESUD
54 avenue de la République 07110 Largentière
Les derniers mercredis du mois 9h00-12h30
Avec Loïc EYROLET, Conseiller
Sur rendez-vous au 04 75 89 21 51

www.amesud.fr
www.facebook.com/assoamesud

La communauté de communes du Val de Ligne vient de renouveler son partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat engagé en 2016 pour le maintien, la création et le développement d'activités sur le territoire. Une convention financière de partenariat (8 344€/an) les lie et permet l'accompagnement:

- Des jeunes dans la découverte des métiers de l'artisanat avec notamment le déplacement de l'Artimobile sur le territoire. Ce véhicule équipé de tablettes et des casques de réalité virtuelle permet l'immersion dans les métiers.
- Des porteurs de projets et créateurs d'entreprises sur les volets formalités, recherche de financements, etc.
- Des entreprises avec l'aide au montage de demandes de subvention, conseil numérique, transmission, etc.

CONTACT CMA
Joël DEROCLES, Conseiller
joel.derocles@cma-auvergnerhonealpes.fr
04 75 07 54 00

www.cma-ardeche.fr
www.facebook.com/ardechecma

ZOOM SUR Souhaitant concourir à la création, au maintien et au développement des activités artisanales, commerciales et agricoles sur son territoire, avec l'assistance des chambres consulaires, **la communauté de communes du Val de Ligne aide depuis 2018 les TPE à installer ou à rénover leur point de vente et les agriculteurs à financer leur dossier à la Chambre d'agriculture. Depuis, la collectivité a ainsi soutenu 12 professionnels et compte poursuivre son action en 2023 en maintenant les moyens financiers.** Retrouvez les règlements d'attribution sur www.cc-valdeligne.fr.

À VOS AGENDAS Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial des communautés de communes du Bassin d'Aubenas et du Val de Ligne, et en partenariat avec le Centre de développement Ardèche le Goût organisateur, **notre territoire participe au prochain Salon Foud'Ardèche. Destiné aux professionnels de l'agriculture et de l'alimentation** afin de permettre la rencontre et une mise en réseau de proximité des fournisseurs et clients, **il se déroulera le lundi 13 mars à l'espace Lienart à Aubenas.**
Renseignements sur www.ardechelegout.fr

Robert VIELFAURE, Vice-président délégué aux finances, à l'économie et à l'agriculture.

Journal d'information de la Communauté de Communes
VAL DE LIGNE

FÉVRIER 2023

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ACTU **Début mars, la communauté de communes du Val de Ligne, la commune de Largentière et l'État signeront la Convention cadre Petites Villes de Demain les engageant à poursuivre leur collaboration au service de la revitalisation du territoire.**

Engagées depuis 2014 dans la redynamisation du bourg-centre du territoire, la communauté de communes et la commune ont souhaité poursuivre cette démarche de longue haleine en adhérant au dernier dispositif étatique de soutien Petites Villes de Demain en juillet 2021. Un travail collectif a depuis été réalisé pour actualiser le projet de revitalisation autour de la réhabilitation de l'habitat, du renforcement de l'attractivité commerciale, tout en y associant une réflexion sur l'aménagement de l'espace public et des mobilités douces.

ZOOM SUR **Le Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT a été approuvé à l'unanimité sans abstention le 21 décembre 2022 par le Comité syndical du Pays de l'Ardèche Méridionale.** Le SCoT traduit une volonté politique partagée de travailler conjointement pour promouvoir le développement de l'Ardèche méridionale. Il comprend aujourd'hui 150 communes regroupées en 8 communautés de communes couvrant 46 % du département. Il est un outil de réflexion et de planification pour répondre aux évolutions engagées: accueil de nouvelles populations, préservation d'une cadre de vie de qualité, évolution de l'agriculture, maintien d'une offre de service et d'équipements de proximité, etc.

Le SCoT est chargé d'intégrer dans son règlement les documents thématiques de planification supérieurs et devient ainsi le document pivot; on parle de **« SCoT intégrateur », ce qui permet aux PLU/PLUi et cartes communales de ne se référer juridiquement qu'à lui.**

À l'échelle intercommunale, il assure ainsi la cohérence des documents sectoriels intercommunaux (ex: Plan Local de l'Habitat), des plans locaux d'urbanisme intercommunaux ou communaux et des cartes communales qui doivent tous être compatibles avec les orientations du SCoT.

L'étude d'élaboration du Plan Local d'urbanisme intercommunal est lancée! Alpicité, le Bureau d'études en charge, récupère actuellement toutes les données des 11 communes du Val de Ligne et les traitera durant plusieurs mois pour dresser un diagnostic qui sera présenté aux élus fin juin. Cette première étape, fastidieuse, est la base de tout travail de projection. Le diagnostic définira les marges de manœuvres du territoire pour les années à venir.

Calendrier prévisionnel d'élaboration du PLUi

Diagnostic
État des lieux du territoire, analyse des besoins et enjeux.

Mise en forme réglementaire du PLUi
Zonage du territoire, écriture du règlement, définition des orientations d'aménagement et de programmation.
Arrêt du projet
Validation du projet en Conseil communautaire.

2023 — Concertation* — 2024 — 2024-2025 — Concertation* — 2026

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
Définition des grandes orientations d'aménagement permettant de répondre aux enjeux du territoire.

Consultation des personnes publiques associées et enquête publique
Saisine pour avis des communes et des personnes publiques associées sur le projet de PLU intercommunal arrêté.
Présentation du projet arrêté et consultation du public.
Approbation du PLUi
Le PLUi, prenant en compte les remarques des personnes publiques associées et le rapport de la commission d'enquête, sera approuvé par le Conseil communautaire et sera alors exécutoire.

***Concertation**
La phase de concertation a lieu de la prescription de l'élaboration (30 mai 2022) jusqu'à l'arrêt du PLUi.

Johan DELEUZE, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire.

Journal d'information de la Communauté de Communes
VAL DE LIGNE

FÉVRIER
2023

TOURISME

L'Office Intercommunal de Tourisme est à pied d'œuvre, il prépare actuellement les différentes éditions – guides et cartes – 2023. Elles seront présentées lors du **Salon du tourisme « Destination Ardèche » organisé par l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche qui se tiendra les 10 et 11 mars à l'Espace Jean Gilly à le Pouzin.** Ce forum des activités et loisirs touristiques a pour objectif de permettre à tous les professionnels du tourisme de se rencontrer et d'échanger sur leurs offres dès le vendredi après-midi et d'accueillir la clientèle locale pour lui présenter les nombreuses et diverses activités à faire tout près de chez elle toute la journée du samedi. **Cet évènement est incontournable pour la préparation de la saison. Les professionnels du tourisme du territoire sont invités à y participer aux côtés de l'Office Intercommunal de Tourisme du Val de Ligne.**

Programme et réservation (entrée gratuite) au 04 75 89 33 30 ou tourisme@cc-valdeligne.fr

Salon du tourisme « Destination Ardèche » 2022 ©Benoît DAVID

Éditions Val de Ligne 2023 ©Malcom GAGOU

ZOOM SUR La randonnée est la 1ère demande d'activité des visiteurs du Val de Ligne. Outre les touristes, les locaux sont nombreux à arpenter les chemins. Consciente de l'intérêt patrimonial et économique de préserver ces derniers, l'année passée, la collectivité a investi près de 65 000 euros pour leur entretien, balisage, valorisation et promotion. **En effet, le Val de Ligne travaille toute l'année à maintenir son réseau afin que tous puissent continuer à en profiter.**

Créé et inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée il y a plus de 10 ans, le réseau présente toutefois aujourd'hui des problèmes (dénonciation des conventions de passage en terrain privé, vandalisme, linéaire sur , etc.) et des incompatibilités avec la demande (manque de boucles « familles », etc.); il doit alors être révisé. Aussi, après avoir missionné plusieurs stagiaires à cette tâche, le Val de Ligne vient de recruter un agent dédié à mi-temps afin de concrétiser le travail. Ce dernier est en poste à l'Office Intercommunal de Tourisme, service de la collectivité opérant.

Contact: Malcom GAGOU rando@cc-valdeligne.fr
Suivre l'actualité du réseau:
www.tourisme-valdeligne.fr
Signaler un problème rencontré lors de votre randonnée (défaut de balisage, arbre tombé, etc.):
04 75 89 33 30 ou www.sentinelles.sportsdenature.fr

À VOS AGENDAS! Le Mois de la rando en Cévennes d'Ardèche aura lieu en Val de Ligne à Largentière le dimanche 21 mai. Cette année, le thème de l'évènement est l'histoire géologique du territoire. En effet, ce dernier fait partie du Géoparc mondial UNESCO des Monts d'Ardèche et Largentière abrite le géosite des Fourniols. Ce géosite situé le long de la Ligne où, sur les affleurements sédimentaires du Permien (-290 à -250 millions d'années), sont visibles de nombreuses traces de bioturbations (mélange de couches de sol ou d'eau effectué par un organisme animal) œuvres d'organismes arénicoles (vers). Rien d'extraordinaire à première vue mais exceptionnel par sa conservation, rarissime!

Depuis plusieurs années, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et la commune de Largentière travaillent à sa sensible valorisation. Vous pourrez le découvrir au printemps 2023 notamment dans le cadre de la fête de la randonnée.

Plus d'infos sur
www.tourisme-valdeligne.fr

Bernard VEDOVATO, Vice-président délégué au tourisme.

Direction de publication: Bureau exécutif du Val de Ligne avec la participation des services de la communauté de communes.
Impressions FOMBON Aubenas • IMPRIM'VERT

CONSIGNES

LA COLLECTE

- La collecte est effectuée par l'entreprise Plancher Environnement (voir planning).
- La collecte n'a pas lieu les jours fériés suivants: 1er mai, 25 décembre et 1er janvier.
- Les poubelles doivent être sorties la veille du jour de collecte.
- Les poubelles sorties doivent être visibles et accessibles en bord de route.
- Les poubelles à roulettes et conformes à l'équipement de relevage sont obligatoires.

Chaque foyer doit s'équiper d'un équipement homologué pour faciliter la collecte. Celui-ci peut être acheté en magasin spécialisé ou de bricolage.

- La non collecte doit être signalée à la communauté de communes au 04 75 89 28 35. Celle-ci se charge de résoudre le problème avec son prestataire Plancher Environnement.

Bernard BOIRON, Vice-président délégué à l'environnement.

LE TRI

PLANNING DE COLLECTE

HORS JUILLET & AOÛT

SEMAINES PAIRES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ordures ménagères résiduelles	Joannas Largentière Tauriers	*Déchets du marché de Largentière*		Largentière Montréal Sanilhac Uzer	Chassiers Chazeaux Laurac Prunet Rocher
Emballages ménagers recyclables		Joannas Montréal Sanilhac Uzer	Largentière Laurac		

SEMAINES IMPAIRES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ordures ménagères résiduelles	Joannas Largentière Tauriers	*Déchets du marché de Largentière*		Largentière Montréal Sanilhac Uzer	Chassiers Chazeaux Laurac Prunet Rocher
Emballages ménagers recyclables		Chassiers Chazeaux Prunet Rocher	Largentière Tauriers		

PLANCHER ENVIRONNEMENT

JUILLET & AOÛT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ordures ménagères toutes les semaines	Joannas Largentière Montréal Sanilhac Tauriers Uzer	Chassiers Chazeaux Laurac Prunet Rocher *Déchets du marché de Largentière*		Joannas Largentière Montréal Sanilhac Tauriers Uzer	Chassiers Chazeaux Laurac Prunet Rocher
Emballages recyclés semaines paires		Joannas Montréal Sanilhac Uzer	Largentière Laurac		
Emballages recyclés semaines impaires		Chassiers Chazeaux Joannas Prunet Rocher Sanilhac	Largentière Laurac Tauriers		

DÉCHETTERIE

Quartier Volpillaire 07110 Largentière
Du lundi au vendredi 13h30-16h15
Le samedi 9h00-11h45

SIDOMSA
04 75 94 33 57
contact@sidomsa.net
sidomsa.net

COLLECTE Les Recycl'arts

■ 3, place Paul Mercier 07110 Largentière
Le mardi 9h-13h, le mercredi 14h-17h
et le samedi 10h-13h 14h-18h

■ 325, route d'Alès 07110 Uzer
Du mardi au vendredi 9h-13h 14h-17h
Le samedi 10h-13h 14h-18h

Association Les Recycl'arts
04 26 62 28 28
lesrecyclarts@ardechelibre.org
www.lesrecyclarts.fr